

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics



Le bachelier professionnel en métallerie fabrique, installe ou entretient différents ouvrages de métallerie : charpentes, ossatures, fenêtres, portes, cloisons, passerelles... Il travaille en atelier ou sur un chantier.

A l'atelier et en liaison avec le bureau d'études, il prépare des fiches de fabrication à partir de logiciels professionnels. Il trace et usine les pièces.

Sur le chantier, il soude et boulonne les pièces pour monter la structure.

Il organise les postes de travail et répartit les tâches entre les opérateurs. Il veille à la qualité de la fabrication et au respect des règles de sécurité. Après quelques années d'expérience, il pourra assurer la fonction de chef d'équipe ou envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

i Débouchés

Dans différents types de petites et moyennes entreprises de métallerie, serrurerie, construction métallique, enveloppe du bâtiment, façade, menuiserie métallique.

Métier(s) accessible(s) :

- Charpentier métallique
- Serrurier-métallier

i Accès à la Formation

Après la 3^e, 2nde pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- habileté manuelle

i Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle: insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

i Enseignements professionnels

- Les élèves font du dessin industriel et apprennent à lire et à interpréter des documents techniques : dossier d'études et des méthodes...
- Ils analysent et étudient les ouvrages du bâtiment : conception, construction et comportement (mécanique appliquée et résistance des matériaux, phénomènes physiques et chimiques...).
- Ils étudient les ouvrages (charpente, passerelle, abris, verrière, menuiseries, escaliers, grilles, devantures de magasins, cloisons...) et les matériaux de la profession



(métaux ferreux et non ferreux, aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers...).

- Ils apprennent à choisir et à utiliser les machines, à usiner les pièces, à les assembler par soudage ou avec des vis, rivets, boulons... et à les monter.
- Ils apprennent à organiser les travaux sur le chantier : planning, ordonnancement, gestion des coûts, de la qualité et de la sécurité...
- Ils reçoivent des cours sur la santé et la sécurité au travail.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.

Les périodes d'activité en entreprise doivent permettre de traiter les formations spécifiques ou l'approfondissement de l'une ou plusieurs spécialités propres au contexte.

Elles doivent aussi permettre l'acquisition de compétences propres à des activités professionnelles significatives et caractéristiques du secteur concerné qui peuvent difficilement être menées en établissement de formation.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse et de préparation	
Sous-épreuve E21 : Analyse et de préparation	2
Sous-épreuve E22 : Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	2
E3 : Epreuve de réalisation d'un ouvrage	
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier	2
Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage	3
Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1

Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 10 candidats inscrits, 10 présentés, 8 admis (soit 80.00% de réussite).

En 2018 : 11 candidats inscrits, 10 présentés, 7 admis (soit 70.00% de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 7 candidats présents, 7 candidats admis (soit 100% de réussite).

En 2019 : 12 candidats présents, 10 candidats admis (soit 83,3% de réussite)

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 34 Montpellier
Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public)

Académie de Toulouse

- 32 Auch
Lycée polyvalent des métiers Le Garros (Public)
Lycée polyvalent des métiers Le Garros (Public) **A**



82 Durfort Lacapelette
Lycée privé Saint-Roch (*Privé sous contrat*)

A formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr



CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

